

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 26/11/2015 A 19H00 AU LOCAL

Approbation du CR du dernier CA (13/10/2015) à l'unanimité.

Benoît M. sera le secrétaire de séance.

Bilan de l'avancement des travaux au sein des différentes commissions

Commission communication : le Journal du CDQ (N°43) sera prêt dans les temps, des articles déjà rédigés et la mise en page progresse. Tout le problème des tournées de distribution de notre journal repose sur les nombreuses résidences dont les accès sont sécurisés. Un appel aux membres de ces résidences est lancé, afin de faciliter la distribution et, pourquoi pas, devenir des distributeurs. Le Journal comportera huit pages et l'imprimeur a fait parvenir un devis.

Jean T. fait le point quant aux encarts publicitaires prévus dans ce dernier numéro. Il indique que le total de ces encarts s'élève à 675 Euros. La plupart des annonceurs « historiques » continuent à nous soutenir, avec des encarts à 75 Euros. Peut-être que les autres, récemment inclus, attendront un peu avant de retenter l'expérience. Jean T. émet aussi l'idée d'organiser, au moins une fois par an, un pot auquel les annonceurs du Journal seraient invités, dans le but de leur présenter les activités du Comité et de nous constituer ainsi des relais auprès de leur clientèle. La période envisagée pourrait être celle de la fin d'année.

Le site internet est pris en charge par Françoise J. qui rentre dans la base les adresses des internautes voulant recevoir, dans leur boîte à courrier électronique, toutes les informations du Comité, et ce, dès leur mise en ligne sur le site. Rozo intervient aussi activement dans l'animation et l'administration de notre site internet. A noter : nouvelle adresse mail du Comité : comitedequartiercelleneuve@gmail.com, en lieu et place de l'ancienne adresse Alice. Lucette P. demande où en est le devis que nous envisagions de demander à Isa pour réaliser la refonte de notre site, compte-tenu des impératifs liés à la raréfaction des mises à jour du gestionnaire de contenu. Pour le moment, nous y réfléchissons. De même, la question de la rémunération de nos infographistes a été posée. Karine a indiqué qu'elle pourrait continuer ainsi, tant que cela ne la gêne pas dans son planning professionnel. Mais il sera possible de lui passer commande et de la rétribuer.

Il y a aussi une réflexion à mener sur le contenu du site, sur la manière de communiquer et où ? Des réunions pourront se tenir en dehors des périodes de préparation du Journal. Rachel R. va proposer des dates à ce sujet pour lancer la réflexion.

Compte-rendu de la réunion du 17 Novembre dernier : Une rencontre avec l'adjoint au Maire du quartier « Mosson », M. DE VERBIZIER, a eu lieu le 17 Novembre dernier. Rozo, Monique et Pierre y ont participé et avaient rendez-vous à 11H30. Rozo a présenté les activités du CDQ et est revenue sur les courriers restés à ce jour sans réponse, notamment ceux relatifs à l'implantation d'une sanisette sur l'Esplanade. Autre sujet important, le réaménagement de l'Avenue de Lodève (deuxième tranche de travaux). Le projet a avorté, bien que M. ALBERNHE, en Juin 2014, semblait plus optimiste car le projet n'attendait plus qu'un arbitrage budgétaire pour être lancé. La question du stationnement (Route de Lodève, Rue François D'ORBAY) a été évoqué et il a été dit que des axes routiers rectilignes et longs favorisaient la conduite des véhicules à haute vitesse. Autre sujet abordé : la propreté (dont s'occupe Pierre). Il est en contact avec Mme BARTHAS-ORSAL, adjointe en charge du nettoyage. Cette dernière nous a demandé de monter un dossier sur ce sujet pour qu'elle puisse en prendre

connaissance. Il a été pointé du doigt que les containers des résidences restaient sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte prévus. Les dépôts sauvages d'encombrants interviennent dès que la dernière tournée de ramassage est effectuée. Quant à l'état de la voirie, nous avons rappelé que celui-ci était parfois très mauvais.

Pour la vidéosurveillance, trois nouvelles caméras vont être installées prochainement : une Place RENAUDEL, une autre Place MANSART et enfin une dernière Rue François D'ORBAY. La caméra actuellement en service se situe en haut de l'Esplanade, près du carrefour à feux.

Le non-respect de la législation par les commerces est flagrant et nous avons évoqués quelques cas concrets.

Plus globalement, c'est le développement continu de l'habitat –au détriment du stationnement– et l'insuffisance des infrastructures scolaires qui pose un vrai problème dans le quartier.

La question de la Maison Goudal, située face à l'Ecole maternelle, et de son avenir, a été posée par le CDQ. Sophie W. est riveraine de cette maison et demande le classement du jardin (d'environ 1500m²) car il abrite des espèces protégées. La Ville va-t-elle exercer son droit de préemption sur cet édifice ?

Nous n'avons, à ce jour, pas eu d'information sur la mise en place des Conseils Citoyens, qui concerne, entre autres zones, celle de la ZAC de La Fontaine.

Commission Animations : un bilan de la recette des puces est donné par Monique V. La manifestation a rapporté 182,90 Euros au Comité. L'ambiance était très bonne, le beau temps était de la partie et il y a eu beaucoup de monde ! Les puces se sont tenues sur l'Esplanade, devant la MPT Marie CURIE et la fontaine. L'animation par les clowns, et la musique sont arrivés plus tard dans la matinée.

Une discussion s'est instaurée au sujet du caractère payant (ou gratuit) des emplacements mis à disposition pour les Puces. Pour la Mairie, deux vidfes-greniers au maximum sont autorisés dans l'année. Il n'y a pas perception d'un droit d'accès et à charge pour nous de relever les identités des exposants (pour en établir une liste). Le Comité peut interdire certains types de stands. Si les emplacements étaient payants, cela impliquerait d'assurer des permanences sur les lieux, afin d'être en mesure de garantir les places et veiller à la surface de celles-ci. Depuis que nous organisons ces puces, la gratuité a été reconduite d'année en année. C'est ce qui nous permet d'être plus souples et de répondre aux arrivées de dernière minute, ce que souligne Sarah F. Lucette P. fait remarquer qu'il s'agit d'animer Celleneuve, sans y rechercher de bénéfices. De plus, Rozo rappelle que des emplacements payants feraient venir des semis-professionnels et qui nous feraient perdre la population de Celleneuve.

Le Loto aura lieu le 10 Janvier 2016. Il faut aller solliciter les commerçants du quartier et faire un appel aux dons de leur part pour constituer les lots.

La Galette des Rois sera célébrée à la MPT Marie CURIE le 15 Janvier 2016. La question de l'animation se pose car les enfants viennent pour manger des galettes et restent peu de temps concentrés sur un conte ou une animation. Les contes et les tours de magie n'ont pas fonctionné.

Commission Marché : Jean T. est en contact avec Mme LACOMBE au sujet de l'arrivée de nouveaux commerçants sur notre marché. Trois projets sont en cours dans le quartier : tout d'abord, Clotilde, qui occupait un stand sur le marché, part en Décembre. Elle mène à bien son projet de salon de thé associatif et, avec Dominique M., elles sont à la recherche d'un local. Un autre projet réalisé est celui d'un restaurant associatif. Enfin, un jardin partagé, projet porté par Nadine, est envisagé sur la bande

de terrain au bout de l'école Léo MALLET. Des fleurs, des herbes aromatiques et des boîtes à livres sont prévues.

Un film a été dernièrement tourné dans Celleneuve, par une équipe de la nouvelle vague italienne. Il sera bientôt projeté.

Enfin, en Février, nous fêterons les 5 ans du Cinéma Nestor BURMA, au cours d'un weekend anniversaire.

Commission Cadre de Vie : Des contacts ont été pris, par Antoine et Laurent, avec la Cimade pour essayer de trouver des solutions concernant le camp de Roms sur les terrains vagues bordant la Rue du Pilory. Des riverains ont porté plainte pour les feux allumés et la fumée qui en résulte. Nous savons qu'une nouvelle tranche de la zone franche « Parc 2000 » est prévue sur ces terrains, mais quand ?

Sous-commission Propreté : Pierre est en relation avec Mme BARTHAS-ORSAL. Il s'agit pour nous de délimiter spatialement les lieux où se concentrent les problèmes. En effet, les rues étroites avec de l'habitat collectif sont plus exposées à des problèmes de saleté, plus que dans les zones d'habitat individuel. La nouvelle municipalité ne veut plus traiter les fiches d'actions que nous avons mises en place. Mais un dossier complet sur un problème est possible.

Compte-rendu de la réunion publique : suite à l'accident mortel dont a été victime un jeune au moment où il traversait l'Avenue de la Liberté. Il en ressort que, depuis Avril 2015, rien n'a bougé. Madée R., qui a assisté à cette réunion publique, a souligné le danger persistant au carrefour entre la Rue des Grèzes et l'Avenue de la Liberté. Un rendez-vous a été pris le 18 Décembre pour voir, avec un chargé de mission de la Ville, la situation sur place, sur l'Avenue de la Liberté. Une action commune pourrait être lancée par la Ligue contre la Violence Routière, le Comité de Quartier Recambole Ouest et le CDQ.

Compte-rendu de la réunion « Celleneuve au Futur » du 20 Novembre 2015 : la réunion a eu lieu au « Déclic » et 45 personnes y ont participé. A noter : la moitié de l'auditoire était composée de personnes que nous ne voyons pas lors des activités du Comité. Les idées des étudiants en urbanisme ont été reprises et discutées : création de voies piétonnes entre l'ouest et l'est du quartier, repenser l'Avenue de Lodève, aménager un espace vert entre la Rue des Escarceliers et celle des Corrégiers (projet ayant fait consensus), instaurer des zones partagées dans le centre de Celleneuve. Enfin, des points de vues très marqués se sont révélés à l'évocation de la reconfiguration de la Place MANSART, qui pourrait, dans l'esprit de ce rendu, être ouverte à la circulation automobile.

Comment continuer cette réflexion ? Le dossier de l'Avenue de Lodève est prioritaire. Il nous faudra relancer régulièrement la Mairie. Pour l'espace vert à créer Rue des Escarceliers, ses futurs riverains pourraient faire remonter leurs demandes. Pour le dossier des zones de rencontre (vitesse limitée et priorité aux piétons) et pour le dossier de la Place MANSART, nous devons en rediscuter après les fêtes.

Les Conseils Citoyens : 40 personnes le composent et c'est le plus important de la ville. Nous sommes regroupé avec le quartier de La Paillade. Ces conseils sont centrés sur les zones prioritaires de sécurité (ZPS) qui ont été recensées par les pouvoirs publics. Et justement, la ZAC de la Fontaine et la Place MANSART en font partie. La Mairie n'est pas présente dans ce conseil, mais des axes de travail peuvent donner lieu à des réunions sur un sujet particulier. Quelle est la répartition des sièges ? Les associations y sont minoritaires et les places sont nominatives (aucun remplaçant n'est admis).

PROCHAINES REUNIONS

- Animation / Marché : 30 Novembre 2015
- Bureau : 19 Janvier 2016
- CA : 18 Février 2016